

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**07 SEP. 2016**

Dossier complet le  
**07 SEP. 2016**

N° d'enregistrement  
**2016-2135**

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un giratoire au carrefour des routes départementales 58  
et 6 au lieu-dit "le Loup Pendu" - Commune de Chaumes en Retz

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de Loire-Atlantique

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

GROSVALET PHILIPPE, Président du Conseil Départemental

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructure routière	e) Création d'un carrefour giratoire de 17 m de rayon dont l'emprise totale est supérieure ou égale à 0,4 ha (branches comprises).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à aménager le carrefour plan existant, peu perceptible, pour réaliser un carrefour giratoire de 17 m de rayon extérieur. Le carrefour est centré sur le carrefour existant et l'axe des deux routes départementales.  
Les deux branches secondaires nécessitent la réalisation de raccordements courbes car le carrefour existant n'est pas orthogonal.  
Le virage précédant la branche ouest du carrefour est reprofilé avec des accotements stabilisés pour limiter le risque de sorties de route.

## 4.2 Objectifs du projet

L'intersection existante est un carrefour plan situé en sommet de plateau. Il est peu visible pour les usagers de la route secondaire (RD 6). Le non respect du régime de priorité STOP provoque des accidents. De plus, le carrefour est situé au début d'un virage de faible rayon sur la route principale. Cette configuration provoque parfois des sorties de route. Le Département, gestionnaire de ces deux routes, a recensé plusieurs accidents mortels. L'aménagement d'un carrefour giratoire améliorera la perception de l'intersection et réduira les vitesses en amont de l'ouvrage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

En phase de réalisation, le projet consiste en les étapes suivantes :

- 1- dégagement des emprises nécessaires aux surlargeurs au droit du carrefour giratoire,
- 2- déplacement des réseaux publics en-dehors des emprises de chaussée,
- 3- travaux de terrassement des plateformes et de réalisation des fossés au droit du carrefour giratoire et de la RD 58 pour améliorer le profil transversal de la chaussée dans la courbe,
- 4- mise en oeuvre des couches de chaussées en matériaux traités au liants hydrocarbonés sur le carrefour giratoire et sur la courbe reprofilée de la RD 58,
- 5- aménagements paysagers de l'îlot du carrefour et terrassements complémentaires dans la courbe pour dégager la visibilité sur le giratoire,
- 6- mise en oeuvre de la signalisation horizontale et verticale.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'intersection est maintenue en place et le trafic sur les deux routes n'évoluera pas :  
3500 véhicules/jour sur la RD 58 et 400 véhicules/jour sur la RD 6.  
La seule modification consistera en le franchissement d'un carrefour giratoire.  
L'objectif de l'aménagement de sécurité est d'améliorer la perception de l'intersection et de changer le régime de priorité dans le carrefour pour sécuriser les mouvements de croisement et réduire la vitesse sur les deux routes.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant. Aucune autorisation n'a été sollicitée à ce jour.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Enquête publique au titre du Code de l'environnement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise du carrefour plan existant: .....	3000 m <sup>2</sup>
Emprise complémentaire pour construire le carrefour giratoire	2800 m <sup>2</sup>
Emprise du dégagement de visibilité dans l'intérieur du virage	550 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "Le Loup Pendu"  
44320 Chaumes en Retz  
(ancienne commune  
d'Arthon en Retz)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1 57 48,977

Lat. 47° 11' 3, " 468

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Chaumes en Retz

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone agricole stricte (cultures de maïs, céréales, etc.)

Il n'existe pas de haie autour des parcelles au droit du carrefour.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols approuvé le 26/02/1999  
(Document en cours de révision depuis le 9/09/1994)  
Zone NCa réservée aux activités agricoles; l'article NC1.2 admet les équipements nécessaires à l'exploitation et à la gestion des voiries et des réseaux.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en oeuvre lors des travaux de terrassements et de chaussées de matériaux issus de ressources naturelles du sol et du sous-sol à l'état brut ou traités aux liants hydrocarbonés.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les emprises complémentaires pour construire la chaussée annulaire du carrefour et le dégagement de visibilité sont prises sur des terrains cultivés. L'opération n'impacte pas de haie car le carrefour existant est déjà dégagé pour obtenir des distances de visibilité suffisantes au stop de part et d'autre de l'intersection. L'aménagement ne perturbera pas l'avifaune qui niche aux abords du site.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une consommation d'espaces agricoles sera nécessaire à l'élargissement des plateformes du carrefour giratoire et de la courbe à reprofiler. Cette consommation limitée est estimée à 3350 m <sup>2</sup> .
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'habitations à proximité qui pourrait être gênées par l'accroissement du bruit après la mise en service du carrefour giratoire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact temporaire : des vibrations seront engendrées par les engins lors de la construction des couches de chaussée.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de conséquences en l'absence d'habitations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact temporaire : non car il n'y aura pas de travaux de nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact permanent : non - il n'y aura pas d'éclairage nocturne, - pas de modification du trafic routier.
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact temporaire : limités aux rejets des échappements des moteurs des engins de TP.  Impact permanent : non car pas d'accroissement du trafic routier.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'intersection des RD 6 et 58 est existante. Son implantation est maintenue pour construire le carrefour giratoire.

L'aménagement ne constitue pas un élément d'une opération plus importante.

L'opération consomme 3350 m<sup>2</sup> de surface agricole. Cependant, elle perturbe peu les activités agricoles sur les parcelles voisines.

L'absence de haies bocagères sur l'emprise du carrefour et du dégagement de visibilité, limite les incidences sur les oiseaux qui nichent en bordures des routes.

Par conséquent, l'aménagement de sécurité routière ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact.

